

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE

89/2



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

Les relations Est-Ouest : la voie de l'avenir

Allocution du très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
à l'Université de Calgary

Canada

Calgary (Alberta)

le 13 janvier 1989

Il y a des expressions qu'on emploie si souvent qu'on finit par en oublier le sens premier. Par exemple, qu'est-ce qu'on entend par "société fermée"? Qu'est-ce qu'une société libre? Il ne s'agit pas simplement de questions abstraites. Elles constituent l'essence même de ce qui distingue les démocraties occidentales d'aujourd'hui de la société soviétique traditionnelle. Elles sont au coeur de la curiosité et de l'enthousiasme que suscitent les changements qui se produisent en Union soviétique et des répercussions de ces changements à travers le monde.

Nous avons appris cette semaine que les membres d'une réunion du Parti tenue à Moscou se sont trouvés en désaccord au sujet de la nomination d'un candidat. Des controverses de cette nature sont monnaie courante au Canada, mais extraordinaires et rares en Union soviétique. De même, il était extraordinaire et rare pour le peuple soviétique d'être témoin, lors de la conférence du Parti le printemps dernier, d'un débat ouvert sur tous les aspects de la vie sociale, politique et économique soviétique. Parallèlement, il était non moins extraordinaire d'observer l'invincible détermination avec laquelle M. Gorbatchev et ses collègues ont exposé une à une les atrocités staliniennes aux yeux de l'histoire.

Il y a cinq ans à peine, le climat de détente des années 70 était disparu. Les troupes soviétiques occupaient l'Afghanistan. Dans le but d'éviter une invasion soviétique, le gouvernement polonais pratiquait la répression de ses propres citoyens. L'Union soviétique déployait ses missiles SS-20 contre des cibles en Europe occidentale et en Asie.

Aujourd'hui, le ciel est beaucoup plus dégagé. Les Soviétiques se retirent de l'Afghanistan, détruisent leurs missiles SS-20 et, au cours de la fin de semaine dernière à Paris, ont annoncé qu'ils allaient démanteler leur arsenal d'armes chimiques. Certains des pires excès de la dictature stalinienne se résorbent. Par ailleurs, les Soviétiques tentent de désamorcer les tensions régionales en adoptant une attitude plus positive.

Il y a là davantage qu'un changement sur le plan des politiques. Il semble plutôt que nous assistions à une modification profonde de l'attitude d'un régime envers le peuple qu'il dirige. Il ne fait aucun doute que ces changements ont donné lieu à des espoirs et des pratiques auxquels il serait très difficile de mettre un terme. Quels que soient les motifs ou le rythme de ces changements, l'Union soviétique s'éloigne des pires caractéristiques

d'une société fermée pour se réorienter vers un système plus libre et plus ouvert. Le Canada ne peut qu'accueillir et encourager une telle démarche. Toutefois, même si la "perestroïka" constitue le thème actuel de l'Union soviétique, d'autres voix se font aussi entendre.

J'ai été particulièrement étonné d'entendre une observation faite récemment par Alexander Yakovlev, membre haut placé du Politburo. M. Yakovlev, proche confident et partisan de M. Gorbatchev, est l'une des forces intellectuelles qui animent l'actuel programme de réforme en URSS. Il a été ambassadeur au Canada pendant dix ans. Il a déclaré qu'après avoir observé la vie politique et parlementaire canadienne il était convaincu que la démocratie multipartite et le pluralisme ne représentaient pas le type d'évolution dont il voudrait être témoin dans son propre pays.

Cette remarque nous force à conclure que les valeurs et la culture politique soviétiques ne sont pas près de correspondre à celles de l'Occident. Tout en parlant de démocratie et de pluralisme, les Soviétiques croient aussi à la théorie du parti unique. Ils tentent d'être plus attentifs à la volonté du peuple, mais ils n'ont pas l'intention de lui remettre les rênes du pouvoir. Quoi qu'il en soit, rien dans l'histoire de la Russie, que ce soit avant ou après la révolution, n'autorise à penser que l'Union soviétique deviendra un jour une société libre au sens où nous l'entendons.

Nous apprécions et encourageons les réformes de M. Gorbatchev, mais nous ne devons pas oublier la nature et l'histoire du système soviétique. Est-il acceptable que certains groupes religieux jouissent d'une plus grande liberté tandis que d'autres, par exemple, les Ukrainiens catholiques, en sont privés? La liberté de culte n'est-elle pas un droit indivisible? La pratique de l'exil interne dans une ville fermée serait-elle acceptable dans les démocraties occidentales? L'exil d'Andréï Sakharov à Gorky et toutes les mesures de harcèlement dont il a été victime par le KGB demeurent très présents à l'esprit de certains Soviétiques. Pouvons-nous oublier l'invasion non provoquée et injustifiée de l'Afghanistan et la cruauté de la guerre qui s'en est suivie?

Il ne faudrait pas oublier non plus que plusieurs États européens dont l'histoire et la culture étaient reliées à l'Occident depuis des siècles sont passés sous le contrôle de régimes imposés et soutenus par l'armée soviétique. Les Canadiens ne le savent que trop. Nombre d'entre eux peuvent en effet attester, d'après l'expérience amère qu'eux-même

ou leur famille ont dû vivre, que l'imposition de la règle communiste en Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie ou en République démocratique allemande a effectivement supprimé les valeurs politiques, sociales et culturelles traditionnelles de ces nations. Si certains de ces gouvernements ont adopté des réformes positives, d'autres semblent fermés au concept de la "glasnost" et aux nouveaux courants de pensée.

Sur le plan militaire, en dépit des initiatives très bien reçues de M. Gorbatchev visant à réduire l'énorme machine militaire soviétique, l'Ouest fait encore face à des forces soviétiques considérables dont la capacité ne cesse de s'améliorer. Chaque année, l'Union soviétique consacre entre 15 et 20 % de son PNB à la défense.

C'est pourquoi, tant dans l'évaluation de nos politiques que dans la poursuite de nos intérêts, dont notre désir de paix et notre foi en la liberté, nous devons tenir compte des multiples visages de l'Union soviétique. De plus, nous ne devons pas perdre de vue notre situation géographique et notre histoire. Notre voisinage immédiat avec les deux superpuissances nous place dans la trajectoire directe et inéluctable de tout conflit d'envergure. Nous sommes à la fois le symbole et le défenseur des sociétés libres, au point que plus de 100 000 Canadiens ont, au cours de ce siècle, donné leur vie pour stopper les ambitions totalitaires en Europe. Nous ne devons jamais l'oublier. Dimanche dernier, à la Conférence de Paris sur les armes chimiques, j'ai commencé mon discours en rappelant que les Canadiens ont tragiquement été parmi les premiers à connaître les horribles souffrances et la mort semées par les attaques au gaz moutarde durant la Première Guerre mondiale.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), dont le document de base est l'Acte final d'Helsinki de 1975, s'est révélée particulièrement propice aux efforts déployés par le Canada pour améliorer les relations Est-Ouest dans leur ensemble. Nous avons été actifs dans tous les aspects du processus de la CSCE - sécurité militaire, coopération économique, droits de la personne - car nous estimons que ces aspects sont interreliés lorsqu'il s'agit de promouvoir la sécurité et la stabilité Est-Ouest.

Le Canada a joué un rôle de chef de file à la réunion de suivi de la CSCE à Vienne qui a commencé en novembre 1986 et tire maintenant à sa fin. Nous avons fait notre part pour encourager certains pays à procéder à d'importantes améliorations pour respecter la déclaration

d'Helsinki. De concert avec les 34 autres gouvernements participant à la CSCE, nous avons cherché, avec patience et persévérance, à obtenir une série de nouveaux engagements qui feront du document de clôture de Vienne un jalon dans les relations Est-Ouest.

La Conférence en est à sa phase finale - elle pourrait en effet prendre fin dans les jours ou les heures qui viennent - même s'il reste quelques problèmes à régler. Sans vouloir entrer dans les détails, je m'attends à ce que le document de clôture de la réunion de Vienne fasse état de progrès majeurs dans tous les domaines abordés dans le cadre du processus de la CSCE. Il pourrait ainsi constituer un fondement solide en vue d'autres progrès dans le renforcement des droits de la personne, de la stabilité et de la sécurité en Europe.

Nous nous réjouissons particulièrement à l'idée de deux nouvelles négociations sur les forces conventionnelles en Europe et d'une conférence permanente séparée - sur la dimension humaine - qui se penchera sur les droits de la personne et les questions connexes. Le document de clôture contiendra d'importants nouveaux engagements dans le domaine des droits de la personne, y compris la liberté de culte, la liberté de mouvement, le droit de promouvoir et de protéger les droits de la personne et les droits des minorités. Il entraînera en outre toute une gamme de mesures visant à réduire les obstacles bureaucratiques à l'émigration et aux déplacements et facilitera les échanges d'information, y compris en ce qui concerne les communications téléphoniques et postales.

Au chapitre des droits de la personne, l'Union soviétique a fait des progrès impressionnants au cours des deux années qui ont suivi l'ouverture de la réunion de Vienne. En 1986, le nombre de cas de réunion des familles que le Canada avait à régler avec l'Union soviétique était de 42. À la fin de 1988, ce nombre avait baissé à 11, dont 7 en cours de règlement. L'Union soviétique nous assure que des efforts sont faits pour régler les cas en suspens le plus vite possible. L'émigration a connu un bond spectaculaire: quelque 3 500 émigrants juifs ont quitté l'URSS en décembre seulement, la plupart à destination d'Israël. Ces derniers mois, de nombreux refuzniks de longue date ont obtenu un visa de sortie. Des centaines de prisonniers politiques ont été libérés, dont tous ceux qui surveillaient l'application des accords d'Helsinki, et il n'y a pas eu de nouvelles arrestations ou incarcérations fondées sur les articles à caractère explicitement religieux et politique du code criminel. Les pays d'Europe de l'Est ont arrêté le brouillage des programmes radiophoniques diffusés à partir de l'Ouest. La liberté de parole a été étendue, les minorités peuvent s'exprimer plus librement et les groupes religieux jouissent d'une tolérance accrue.

Nous nous réjouissons également de l'engagement pris par M. Gorbatchev devant les Nations Unies de faire en sorte que ces progrès se poursuivent, que les réformes prennent un caractère permanent dans les lois et la pratique, que dans les années à venir, l'Union soviétique devienne une société davantage soumise à la règle de droit et respectueuse des droits de tous ses citoyens.

Dans l'ensemble, nous sommes convaincus, de la façon dont les choses évoluent, que la réunion de Moscou pourrait contribuer à faire progresser encore le respect des droits de la personne en URSS et en Europe de l'Est. Si les négociations en cours avec les Soviétiques aboutissent, ce qui est prévisible, le Canada participera à cette réunion.

Comme ce fut le cas auparavant, les consultations que nous avons tenues avec un large éventail de groupes canadiens seront d'une très grande importance pour assurer le succès des réunions de la Conférence sur la dimension humaine qui se tiendront à Moscou, Paris et Copenhague. Notre délégation à Vienne a été l'une des plus actives, et cela est dû, en bonne partie, à la précieuse contribution de toutes les régions du Canada. Lorsque la réunion de Vienne sera terminée, nous aurons l'occasion d'évaluer les progrès que nous avons accomplis et de déterminer la marche à suivre. Le même intérêt de la part du public, exprimé à l'occasion de consultations les plus larges possibles, nous permettra de tirer le meilleur parti de ces trois réunions sur la dimension humaine. Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'Union soviétique fasse preuve de la même volonté d'ouverture concernant les droits des médias et des groupes d'intérêt canadiens que l'on a pu constater à la réunion de Vienne.

La négociation - et nous n'avons pas manqué d'y recourir au cours de la dernière décennie - a toujours été l'un des volets de la double stratégie qui a guidé les politiques de l'Alliance des pays occidentaux. Le second volet a été - et demeure - des moyens de dissuasion crédibles sur le plan militaire contre l'agression et l'intimidation. L'une des leçons que nous a enseignée l'histoire à de nombreuses occasions est que la négociation fondée sur le respect mutuel des forces des parties en cause aboutit souvent aux résultats souhaités. Ce qui n'est pas le cas lorsque l'on négocie en situation de faiblesse.

La solidarité occidentale s'appuie par conséquent à la fois sur l'aspect militaire et sur l'aspect politique. Nous devons nous montrer prudents, tout en faisant preuve d'imagination. C'est pourquoi notre ambassade à Moscou fait preuve d'un grand professionnalisme et de beaucoup de dynamisme; par ailleurs, nous faisons régulièrement le point sur nos relations avec l'Union soviétique afin de déterminer de quelle manière celles-ci peuvent être élargies et

enrichies. Mais la prudence consiste à ne pas se laisser aller à l'euphorie concernant les intentions soviétiques, et à mesurer les actes plutôt que les paroles. La prudence exige que nous examinons avec soin chaque nouvelle proposition soviétique afin de voir dans quelle mesure elle touche nos intérêts fondamentaux. La prudence veut que le Canada et les autres pays occidentaux gardent constamment à l'esprit la signification réelle des idéaux de paix, de liberté politique et de respect des droits de la personne qui nous sont si chers. La prudence nous impose de continuer à défendre ces valeurs d'une manière crédible, sur le plan militaire comme sur le plan politique.

Le Canada, en tant qu'allié, doit continuer à honorer son obligation d'apporter une contribution à la défense de l'Occident. Il nous faudra pour cela participer activement aux forces de l'OTAN. Il nous faudra contribuer à assurer la viabilité de la dissuasion stratégique américaine sur laquelle repose la sécurité de l'OTAN. Par exemple, nous ne saurions nous soustraire à notre responsabilité de permettre la poursuite des essais des missiles de croisière aéroportés au-dessus du Canada. Ceux-ci constituent un élément important de cette dissuasion stratégique, puisqu'ils donnent l'assurance qu'aucune attaque ne restera impunie.

La mise en place de moyens de dissuasion crédibles ne doit pas être dissociée de l'imagination à la table de négociation.

Mais il ne fait aucun doute que ces deux dernières années, la négociation a pris une place prépondérante. Grâce à elle, un traité visant à éliminer toute une catégorie d'armes nucléaires a déjà pu être conclu. La conférence tenue cette semaine à Paris a permis de se rapprocher de la disparition des armes chimiques. Il est possible de faire des progrès comparables dans le domaine des droits de la personne.

Il se peut fort bien que nous abordions une ère nouvelle et moins rigide, où les différences entre l'Est et l'Ouest apparaissent beaucoup moins contrastées.

Cela n'ira pas sans nouveaux défis; mais il faut également y voir des possibilités particulières qui s'offrent au Canada, aujourd'hui membre du Conseil de sécurité, pays doté d'une économie forte et moderne, et proche voisin des deux grandes puissances.

Je vous remercie.